

LE PETIT JOURNAL *insoumis* DE LA VESUBIE

"L'avenir en commun" se conjugue aussi dans la Vésubie

N°5

Groupe « Vésubie insoumise », camp de Millo, 06 450 La Bollène Vésubie
vesubieinsoumise@gmail.com



Pour une agriculture écologique et paysanne, Pour le droit à une alimentation de qualité.

On connaît les dangers de l'agriculture et de l'élevage de masse : usage de produits phytosanitaires dangereux pour la santé des paysans et des populations, destruction de la biodiversité et de la fertilité des sols, contribution au dérèglement climatique... Pourtant, les aides européennes financent largement l'agriculture productiviste et marginalisent les productions écologiques et de qualité.

On connaît les conséquences sur la santé d'une alimentation produite par ces fermes-usines : surpoids, obésité, cancers et allergies... Pourtant, des projets d'urbanisation comme celui de la plaine du Var menacent des terres fertiles et augmentent les risques d'inondation.

Au delà de notre juste indignation, nous pouvons agir en mettant des produits de qualité dans notre assiette. Grâce à des circuits courts (vente directe ou quasi-directe), et à un coût raisonnable, nous mangeons mieux et soutenons les initiatives de nos voisins paysans et éleveurs.

SAMEDI 2 JUIN 2018 A ROQUEBILLIERE JOURNEE DEBAT ET CONVIVIALITE de l'assiette au champ

Débat à 16H

Nourri par le film "ça chauffe dans mon assiette" et
Présenté par la **Confédération Paysanne** avec des intervenants de la
France Insoumise, de responsables associatifs et de professionnels

Repas Paysan à 19H

Préparé par la **Confédération Paysanne**
Réservation 06 27 57 85 73 ou roger.roux44@orange.fr

Concert Gratuit à 21H (au chapeau)

Organisé par l'association **Vallées Solidaires** en soutien aux migrants de la Roya

Quelle politique d'aide à l'agriculture biologique ou de proximité avec le gouvernement d'Edouard Philippe ?

80% des aides européennes de la Politique Agricole Commune (PAC) vont à l'accroissement de la productivité et à la stabilisation des marchés : c'est le « premier pilier ». Les 20% restants alimentent un « deuxième pilier » qui subventionne l'agro-écologie, le développement rural et les agriculteurs en zones difficiles.

Alors que ces subventions 2015 et 2016 ne sont toujours pas versées, le ministre de l'agriculture Stéphane Travers prévoit au cours de l'été 2017 l'arrêt en 2018 des subventions de l'Etat pour le maintien des agriculteurs bio. Ce bien mauvais démarrage du quinquennat Macron ne lui permettra pas de tenir son engagement de 8% de surface agricole convertie en agriculture bio d'ici 2021.

Pour réaliser cet objectif, il faudrait transférer au moins 15% du premier pilier vers le second, au lieu de 4,2% aujourd'hui. Ce gouvernement s'inscrit donc dans la droite ligne de ses prédécesseurs avec la bénédiction de la FNSEA* et des grands lobbies de l'alimentation et de la distribution.

Le budget français de la PAC est de 9 milliards d'euros. 2,75% de cette manne suffiraient à soutenir l'agriculture biologique de proximité.

* Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles